



Le Vent du Sud

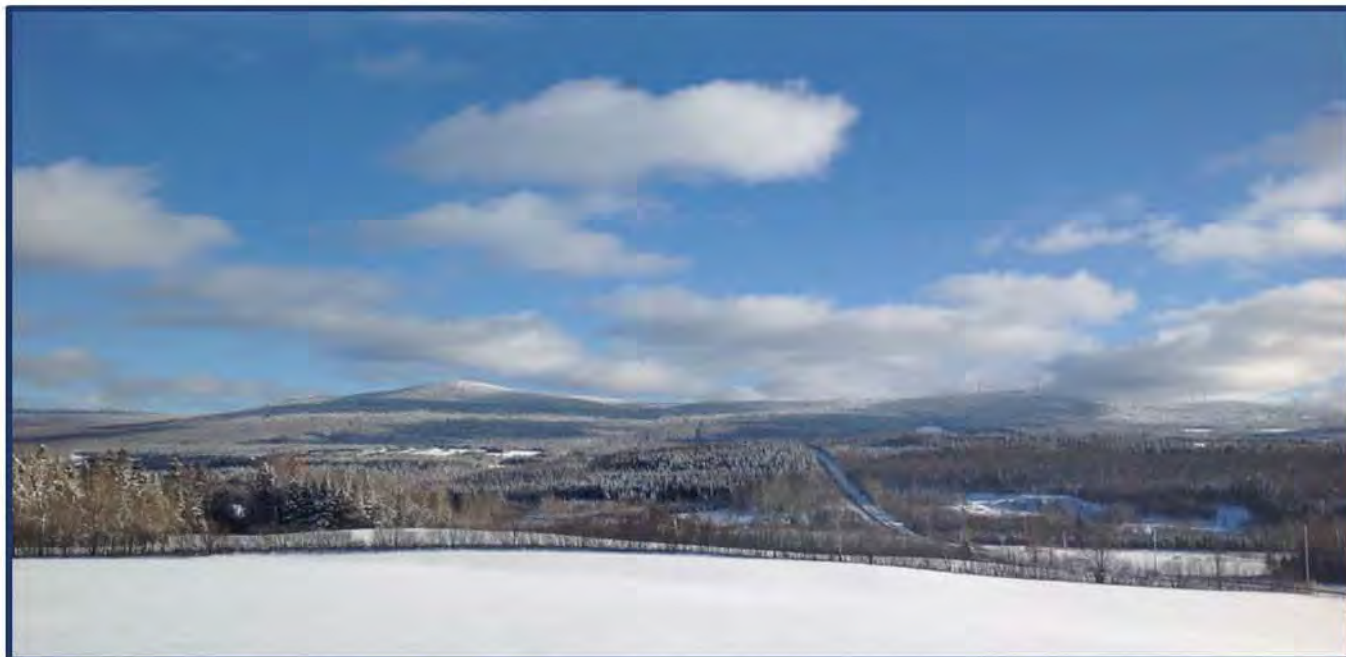
Édition de mars 2020

Site Web : www.buckland.qc.ca

Courriel : buckland@globetrotter.net

Tél : 418.789.3119

Télécopieur : 418.789.3535



Fabrique, campagne de financement, p. 16

8 mars, changement d'heure

Date de tombée, journal «Vent du Sud», 27mars

Soyez prudents sur nos routes!

Réalisation et montage : Diane Laflamme

Sommaire

Agenda et mot du maire	p. 1-2
Gestion municipale	p. 3
Services municipaux	p. 3
Bibliothèque – Anniversaires	p. 5
Services MRC	p. 6
Organismes municipaux	p. 8
Chronique du mois	p. 11
Agenda - divers	p. 13

Publicité	p. 17
Calendrier	p. 18



Buckland... une montagne de paysages !

Agenda du maire pour le mois de février

- 3 février : 10h30 : Communication téléphonique avec M. Pierre Drouin du MAMH sur le dossier de la Canalisation.
15h30 : Retour d'appel fait à la député Mme Stéphanie Lachance sur le dossier de la Canalisation pour faire le suivi.
19h00 : Réunion du Conseil municipal.
- 4 février : 9h00 à 11h00 : Travail au bureau municipal.
17h00 à 21h30 : Rencontre de la Contrée en Montagne à St-Philémon.
- 5 février : 9h30 : Travail sur le dossier garage municipal avec l'architecte pour faire une vérification pour déterminer le niveau des hautes eaux.
- 6 février : Travail sur le dossier du lac Crève-Faim pour l'implantation du point zéro afin de déterminer le niveau des hautes eaux pour la nouvelle réglementation avec la MRC.
- 11 février : 13h30 : Rencontre au bureau municipal avec M. Louis Garon de la MRC concernant l'urbanisme.
- 12 février : 13h30 : Rencontre du comité de l'OMH au bureau à St-Damien.
- 13 février : 9h00 : Rencontre du comité consultatif des Loisirs de Bellechasse.
13h30 : Travail au bureau municipal.
- 17 au 24 février : Vacances
- 24 février : 13h30 : Travail à domicile communication avec la MRC sur deux dossiers.
15h33 : Communication avec M. Louis-Pierre Harvey dossier rue industrielle.
- 25 février : 9h00 à 11h00 : Travail au bureau sur dossier avec la MRC.
13h30 : Rencontre au bureau avec Jocelyne planification.
16h00 : Rencontre à St-Damien concernant le service incendie.
17h30 : Rencontre avec la députée Mme Stéphanie Lachance.
- 27 février : 9h30 : Travail au bureau municipal préparation de la rencontre de la voirie à 19h00
19h00 : Rencontre du comité de voirie à la salle du Conseil.
-

Heures d'ouverture du bureau municipal au public

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 11h et de 13h à 16h

Mardi fermé en AM au public, ouvert de 13h à 16h

Bibliothèque, les mardis de 18h30 à 20h

Le bureau sera fermé les 10 et 13 avril

Photo en page couverture : Nos belles montagnes vues de Rang Ville-Marie. Photo de Jocelyne Plante

Avec le changement d'heure, n'oubliez pas de changer vos piles dans vos avertisseurs !!!

17 mars, Fête de la St-Patrick



Mot du maire



Bonjour à tous,



Nous tenons à remercier tous les bénévoles qui ont participé à la préparation des deux activités qui se sont déroulées dans notre municipalité la fin semaine du 8 & 9 février, soit la Fête des Neiges avec ses glissades, le concours d'habileté sur la patinoire, de la tire à la cabane à sucre et des promenades en carriole et le Carnaval de Buckland avec son souper spaghetti avec la participation de la Duchesse, des deux Ducs ainsi que le Bonhomme Carnaval. Malheureusement la température n'a pas permis les sculptures sur neige.

Un gros merci à vous pour votre participation.

Le mois de mars, c'est le mois où les acériculteurs sont dans les derniers préparatifs. Lorsque la température sera au rendez-vous, ils seront prêts pour faire notre fameux sirop d'érable ainsi que tous ses dérivés, dans un but de nous sucrer le bec. Profitez de ce temps pour un bon repas à la cabane à sucre lors d'une rencontre Familiale ou entre amis par une belle journée ensoleillée de printemps.

Après une période d'inactivité et de restructuration, la Corporation de Développement de Buckland reprendra ses activités. Nous sommes toujours à la recherche de membres qui désirent participer au développement de la municipalité. Nous serons à l'écoute des gens qui ont l'intention d'en faire partie avec de nouvelles idées, nous comptons sur vous.

À ne pas oublier qu'au mois de février vous avez reçu par la poste une demande de cotisation pour contribuer au financement de votre Église en 2020, votre geste est important pour le maintien du bâtiment.

Pour ce qui est des projets mentionnés en février, le cheminement des dossiers suit son cours normal, la direction et le conseil municipal suivent de près les dossiers.

À ne pas oublier c'est le 8 mars qu'on change d'heure et profiter de l'occasion pour changer les batteries de vos avertisseurs d'incendie.

Soyez prudents, je vous souhaite un beau mois de mars et on se reparle en avril.

Jean-Yves Turmel, maire




Nous vous rappelons que la municipalité depuis 2018 a fait l'achat de 2 défibrillateurs.

- Un au centre communautaire
- Un au HLM, accessible en tout temps, 24h/24, 7jours/7, dans le hall d'entrée.

Bien vouloir aviser la municipalité après usage afin que nous puissions faire une vérification et remplacer les électrodes.

Transmettez l'information à votre entourage, famille, ami, etc. Cela peut sauver des vies!!!

 Il y aura une séance de formation dans les mois à venir, date à déterminer. Nous espérons que vous serez nombreux!!!

Résumé de la séance ordinaire du 2 mars 2020

(Vous pouvez lire l'intégralité du procès-verbal dans notre site Web)

Acceptation des chèques à ratifier et des comptes à payer du mois de janvier 2020. Les comptes fournisseurs totalisent 127,073.06\$. Les paies 27,570.57 \$, ce montant représente le salaire des employés (12) et celui des membres du conseil (7).

Acceptation du permis de lotissement concernant la création de 2 lots (6 357 685 & 6 357 686) à partir du lot 6 067 765. Concernant le lot 6 357 686, les conditions énoncées dans la lettre du 12 décembre 2019 sont toujours en vigueur.

Une demande de subvention sera acheminée à notre députée, Madame Stéphanie Lachance, pour l'amélioration des routes St-Antonin & Saint-Louis, rang Ville-Marie, Saint-Louis & des Pointes, Vieux Chemin en 2020. Les travaux consisteront en la reconstruction et réparation de la structure de la chaussée, creusage et reprofilage de fossés sur ces routes. Le montant demandé est de 85,000.00\$.

La directrice générale et secrétaire-trésorière est autorisée à utiliser toutes les procédures légales nécessaires pour percevoir les taxes dues à la municipalité, soit : la collection par un bureau d'avocats ou la vente pour taxes impayées, référer à la Cour municipale de la MRC de Bellechasse, et ce après le délai mentionné dans la lettre expédiée aux contribuables concernés.

La firme Lemieux Nolet, comptables agréés S.E.N.C.R.L. sera le vérificateur comptable de la municipalité.

Le ministère des Transports a versé une compensation de 88,323.00 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2019. La municipalité informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Autorisation est donnée à la Société de Généalogie de Québec afin de reproduire et publier les armoiries de la municipalité dans différents domaines.

Service Incendie

Pour toute urgence, faites le 9-1-1, ou le *4141 pour le cellulaire

Ramonage de cheminées. Si vous désirez avoir les coordonnées des entreprises qui font le ramonage de cheminée, veuillez communiquer avec le bureau municipal au 418.789.3119.

Récupération de la cendre : Vous pouvez déposer vos cendres de poêle et/ou de fournaise dans des contenants mis à votre disposition à droite du garage municipal. Nous vous demandons de ne pas les mettre dans les conteneurs le long des routes municipales ainsi que dans vos bacs verts.

Extincteurs : La municipalité vous offre par l'intermédiaire d'une firme attitrée, la possibilité de faire un test visuel et/ou le remplissage de vos extincteurs. Les coûts vous seront facturés après le service rendu.



Veillez apporter vos extincteurs au bureau municipal dans la 2^e semaine du mois.

Comité des Loisirs et de la Culture - La Fête des Neiges 2020

Comité organisateur :

Julie Dorval présidente, Gaétan Nolet, Nancy Rouillard, Miguel Fillion, Jean-Yves Turmel

Bénévoles et commanditaires :

Remerciement à la municipalité de Buckland : Fourniture du Chalet des Sports et des équipements permettant cet événement

Conception de la glissade :

L'école du Bon Vent : Fourniture du terrain.

La fabrication : Miguel Fillion, Yves Parent, Normand Nolet, Jean-Yves Turmel

Quad sur chenille avec gratte : Pierre-André Tanguay

La pelle mécanique : Les entreprises G.E.G inc.

Restauration :

Responsable : Mme Odette Grondin

Achat : Mme Simone Laflamme

Préparation des sous-marins et des Grilles Cheese : La FADOO et le Cercle de Fermières

La fourniture de divers articles pour la restauration : La FADOO

La fourniture du poêle électrique : Le Festival des Monts

Les bénévoles à la restauration : Suzie Lavigne, Annie Lavigne, Yves Parent, Hélène St-Pierre, Jocelyne Nadeau, Lisette Asselin, Diane Laflamme, Odette Grondin.

Le Pub de la Contrée : pour une commandite sur la bière.

Tirage : de deux traîneaux.

Samedi 8 février : Zachary Corriveau

Dimanche 9 février : Loïk Fontaine

Tour de carrioles :

Les propriétaires des carrioles : David Laflamme, Jacques Tanguay et Bruno Tanguay.

La cabane à sucre et les feux d'ambiance :

RESPONSABLES: Miguel Fillion et Nancy Rouillard

Commanditaire; Cabane à sucre, poêle, propane et le feu d'ambiance : Miguel Fillion

Équipement : Auge de bois pour la tire M. Normand Laflamme

Commanditaires du sirop d'érable : Gilles Aubin, Normand Aubin, David Laflamme, La Ferme du Massif

Responsable de la planification :

Jean-Yves Turmel

Le comité organisateur tient à remercier, tous les bénévoles et les commanditaires qui ont contribué à la réussite de la Fête des Neiges 2020 et un remerciement spécial à vous citoyens, citoyennes de Buckland et des municipalités voisines, pour votre participation.

Encore une fois un gros Merci.

Le comité de la Fête des Neiges *2020*
Présidente, Julie Dorval



Romans - Québec et Canadien

À l'aube des grands jours de Jacynthe-Mona Fournier
Le Cabaret de Marylène Pion
Les Héritiers, tome 2 de la série "Les Irlandais Grosse-Île" de
Christiane Duquette
La plume rouge de Angèle Delaunois
Vivre enfin! de Micheline Duff
Juillet de Marie Laberge

Romans - Français et Étranger

Là où chantent les écrevisses de Delia Owens
BD
Alexis le trotteur

Littérature jeunesse

Les Tourouges et les Toubleus
La malédiction du Rocher Percé
Maman, j'ai encore raté l'avion
Les érables rouges
Gnome de L'Isle-aux-Grues
Raconte-moi Guy Lafleur

La bibliothèque est ouverte les mardis de 18h à 20h

Anniversaires

Du 10 au 31 mars

- 10- Denis Aubin, Denis Bolduc, Pascal Fontaine, France Michaud,
- 11- Reynald Audet, Pierre Faucher, Jean-Pierre Gosselin, René Leblond,
- 12- Monique Fontaine, Lise Lortie, Émile Morissette, Pierre Roberge,
- 13- Philippe Fortin, Sylvie Nadeau,
- 14- Gabrielle Morissette,
- 15- Ghislaine Bolduc, Askoka Bruneau,
- 16- Gérald Brochu,
- 19- Fabie Fontaine, Daniel Verret,
- 20- Keven Rouillard,
- 21- Tommy Bruneau, Clément Morissette,
- 22- Rolland Morissette,
- 23- Guy Nicol, Léonard Paquet,
- 25- Chantale Brochu, Armand Fontaine, Benoît Lachance, Bertrand Lemelin, Lucien Pelletier,
- 26- Francine Beaudoin, Yolaine Lemieux,
- 27- Denis Desrosiers,
- 28- Thérèse Chabot, Alain Maheu, Olivier Rouillard,
- 29- Jean-Pierre Bolduc.

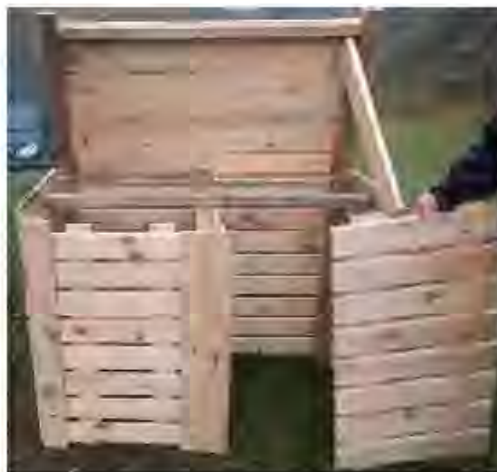
Du 1^{er} au 12 avril

- 01- Gilles Blais, Jean-Marc Bolduc, Gabriel Bruneau, André Morissette, Caroline Turcotte,
- 02- Victor Carrier,
- 05- Donald Leblond, Alfred Lévesque, Samuel Turgeon,
- 06- Monique Carrier,
- 07- Rita Leblond,
- 09- Simon Turgeon,
- 10- Lisette Corriveau, Isabelle Roy.
- 12- Guillaume Bruneau, Jocelyne Isabelle, Marie-Paule Labrie, Ghislain Laflamme.



COMPOSTAGE DOMESTIQUE 2020 : UNE AUTRE BELLE ANNÉE À VENIR

Après autant de succès en 2017, en 2018 et en 2019, la MRC de Bellechasse reconduira encore son aide financière pour le compostage domestique en 2020 pour l'ensemble de la population de la MRC de Bellechasse ainsi que pour les 13 municipalités participantes hors-territoire. Ce programme comprend 3 volets, soit des formations gratuites sur le compostage domestique, des ensembles à vendre comprenant un contenant de comptoir, une compostière en bois et un aérateur, ainsi qu'un service d'aide au compostage domestique et collectif en partenariat avec la Coopérative Les Choux Gras.



Une personne produit en moyenne par année 150 kg de résidus de matière organique. À l'échelle de la population totale de la MRC, la matière organique constitue environ la moitié de ce qui est acheminé au site d'enfouissement. Lorsqu'elle est enfouie, la matière organique ne peut être décomposée car elle n'a pas les conditions d'oxygène nécessaire. De plus, l'enfouissement de la matière organique et sa fermentation sans oxygène produit du méthane, un gaz à effet de serre nocif pour l'environnement. En ce sens, le gouvernement du Québec prévoit adopter dès 2022 un règlement pour bannir la matière organique de l'enfouissement.

La MRC de Bellechasse analyse présentement la meilleure façon de récupérer l'ensemble de la matière organique sur son territoire en prenant en considération les défis liés à son caractère rural et sa faible densité de population. En attendant, le meilleur moyen de faire sa part est donc de participer au programme de compostage domestique. En plus, c'est très facile et nous nous assurons que vous avez tout en main pour y arriver.

Pour réserver votre ensemble de compostage domestique et pour manifester votre intérêt pour qu'un atelier sur le compostage ait lieu près de chez vous au printemps, contactez votre municipalité directement. Premiers arrivés, premiers servis !

Pour toute question sur le compostage ou sur la gestion des matières résiduelles, n'hésitez pas à contacter votre Service de Gestion des Matières Résiduelles :



Service de la Gestion des Matières Résiduelles

50, 1er rang Nord-Est
Armagh, Qc G0R 1A0
418-466-2495
www.mrcbellechasse.qc.ca/gmr
MRC de Bellechasse

Objectif:
Zéro déchet



AVIS À TOUS LES CITOYENS

La municipalité régionale de comté (MRC) de Bellechasse offre le service de la gestion des matières résiduelles sur le territoire de Bellechasse et, par le fait même, pour votre municipalité.

La MRC exploite un lieu d'enfouissement technique situé à Armagh. Elle gère également une flotte de 15 camions de collecte ainsi que 25 employés œuvrant au sein du service.

Les coûts liés à la gestion des matières résiduelles sont assumés par tous les usagers desservis par le service en fonction des coûts réels. Ceux-ci sont inclus à votre compte de taxes municipales. Le prix à payer par les usagers peut donc varier d'une année à l'autre.

En 2020, le prix facturé par la MRC est évalué à environ 130 \$ par an par bac roulant. Ce tarif représente donc une moyenne de 2,50 \$ par semaine, ce qui inclut la collecte du bac bleu et du bac vert ainsi que toutes les opérations de traitement et de disposition associés à ces matières.

En comparant avec d'autres municipalités, les coûts à payer pour la gestion des matières résiduelles dans Bellechasse sont avantageux, puisque certaines paient en moyenne jusqu'à 180 \$ par an.

SAVIEZ-VOUS QUE !

En 2020, le coût pour enfouir 1 tonne métrique de déchets est de 140\$ versus un coût de traitement d'environ 7\$ par tonne de matière pour le recyclage, en tenant compte de la compensation versée par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

Quand on pense que plus de 20% de matières recyclables se trouvent dans les déchets, c'est effectivement de l'argent jeté dans les poubelles!

Vous pouvez donc contribuer à diminuer les impacts économiques, sociaux et environnementaux de l'enfouissement des matières résiduelles en adaptant vos comportements à la règle des 3 R, soit : **réduire, réutiliser et recycler!**

Pour en apprendre davantage sur le service de gestion des matières résiduelles et obtenir des outils pratiques au bon traitement de vos matières résiduelles, veuillez consulter le site Web de la MRC au www.mrcbellechasse.qc.ca/gmr

Anick Beaudoin, directrice générale
MRC de Bellechasse



VOUS SOUHAITEZ UN LOGEMENT À LOYER MODIQUE! COMMENT FAIRE UNE DEMANDE.

Veillez noter que cette section s'applique à une demande de logement à loyer modique (HLM), et à une demande de Supplément au loyer.

Qui peut obtenir un logement subventionné ?

- Un adulte de plus de 18 ans ou un mineur émancipé qui n'est pas étudiant à temps plein
- Un citoyen canadien ou un résident permanent
- Autonome, c'est-à-dire: capable d'assurer la satisfaction de ses besoins essentiels, en particulier ceux reliés aux soins personnels et aux tâches ménagères usuelles, ou garantir qu'il reçoit le support nécessaire auprès d'un organisme reconnu.
- Le formulaire de demande doit être complété et signé, et accompagné des documents demandés.
- Le revenu du ménage ne doit pas dépasser le seuil admissible. 21 000\$ par année pour une personne seul ou un couple.
- Le demandeur doit avoir eu sa résidence au Québec, 12 mois consécutifs, depuis les 24 derniers mois.

Classement des demandes admissibles

Selon la catégorie et le nombre de chambres à coucher requises

- Logements pour familles : familles avec enfants, couples ou personnes seules de 49 ans et moins
- Logements pour aînés : personnes âgées de 50 ans et plus
- Le nombre de chambres dépend de la taille du ménage, selon les normes d'occupation prévues au règlement

Selon vos choix d'immeubles

- Vous pouvez choisir les immeubles où vous désirez habiter et qui comportent des logements de la catégorie à laquelle vous avez droit. Nous avons des logements dans les municipalités de St-Nazaire, St-Damien, Buckland, St-Philémon, St-Nérée, St-Raphaël et La Durantaye. Il est possible d'avoir du supplément au loyer à l'Oasis St-Damien, Habitation Rayons de Soleil de St-Damien, Habitation Louis-Philippe Côté d'Armagh.
- Plus vous donnez de choix, mieux c'est, car ceci peut réduire la durée de l'attente.

Selon le pointage prévu au Règlement sur l'attribution des logements à loyer modique

- Selon les revenus
- L'ancienneté de la demande
- Chaque enfant mineur, et
- Les facteurs psychosociaux.

1° Vous devez joindre les documents suivants à votre demande de logement :

- Formulaire de demande de logement (vous pouvez communiquer avec nous pour vous le procurer)
- Photocopies de votre déclaration de revenus provinciale de l'année précédente pour tous les membres de votre ménage âgés de 18 ans et plus
- Avis de cotisation provincial de l'année précédente
- Photocopies de votre bail actuel et de votre bail précédents (preuves de résidence de 12 mois sur le territoire de sélection au cours des 24 derniers mois)
- Attestation d'études pour les enfants de 18 ans et plus étudiant à temps plein.
- S'il y a lieu, preuve de jugement de garde des enfants à charge.

2° Vous pouvez vous procurer le formulaire de demande de logement d'une des façons suivantes :

- Nous joindre pour demander un formulaire.
- Nous joindre pour prendre rendez-vous et avoir de l'aide pour compléter le formulaire.
- Vous présentez à nos bureaux pour récupérer le formulaire (appelé avant pour vous assurer qu'il y a une personne présente sur place pour vous répondre).

3° Complétez votre demande :

- Retournez au bureau de l'OMH tous les documents et formulaires listés au point 1 sur cette page.

- OU Prenez rendez-vous pour avoir de l'aide pour compléter votre demande en téléphonant au 418-789-2545.

4° Vous devez renouveler votre demande à chaque année.

Important : Pour être recevable, votre formulaire de demande doit être complet, signé et accompagné des copies des documents demandés.

Votre numéro de dossier : ce numéro sert d'identification pour donner accès à votre dossier; il est important! Ayez-le en main pour communiquer avec nous et gardez-le confidentiel.

Pour obtenir de l'aide pour compléter votre demande

Vous pouvez obtenir de l'aide pour compléter votre demande en téléphonant au 418-789-2545.

Vous pouvez venir à nos bureaux et nous effectuerons les photocopies de vos documents originaux.

L'OFFRE D'UN LOGEMENT HLM

Lorsqu'un logement à loyer modique se libère dans un des ensembles immobiliers que vous avez choisis, l'OMH fait une offre par écrit au demandeur qui a le plus haut pointage :

- Sur la liste de cette catégorie de logement;
- Pour ce nombre de chambre à coucher;

Lorsque vous recevez la lettre offrant un logement HLM, vous devez nous contacter dans les 7 jours pour visiter le logement. Après la visite, vous devez nous transmettre votre réponse dans un délai maximum de 7 jours.

Si vous ne répondez pas, ou si vous refusez le logement offert, vous devez nous transmettre vos motifs de refus qui seront présentés au Comité de sélection. Suite à votre refus, votre demande pourrait être suspendue pour un an.

L'acceptation d'un logement HLM et le préavis

Si vous acceptez le logement, nous attesterons que vous avez obtenu un logement de l'OMH. Vous pourrez alors donner à votre propriétaire actuel un avis de trois mois et résilier votre bail (art. 1974 du C.c.Q.)

L'OMH préparera votre bail. Il établira votre loyer de base qui équivaut à 25 % de vos revenus, plus les charges d'électricité, de stationnement et d'autres si nécessaire. À noter que des tarifs de loyer minimum s'appliquent selon les catégories de ménages.

Vous pourrez par la suite prendre possession de votre logement.

170 chemin Métivier, St-Damien, Qc. G0R 2Y0
Téléphone : 418-789-2545 fax :418-789-4947
Email : direction@omhplainesetmonts.com

Liste des logements disponibles dans notre OMH (mars 2020)

Pour la clientèle de 50 ans et plus	Logements disponibles	
	Grandeur	Quantité
Municipalités desservies		
St-Nazaire	3 ½	1
St-Damien	-	0
Buckland	-	0
St-Philémon	-	0
St-Nérée	-	0
St-Raphaël	-	0
LaDurantaye	3 ½	2
Pour la clientèle famille	Logements disponibles	
St-Raphaël	-	0
St-Damien	-	0
Supplément au loyer	Logements et subventions disponibles	
Résidence Louis-Philippe Côté d'Armagh	3 ½ disponibles	4 subventions disponibles
L'Oasis St-Damien	Chambres disponibles	0 subvention disponible
Habitation Rayon de Soleil St-Damien	0 logement disponible	0 subvention disponible



Pour toute information, pour connaître les critères d'admissibilités ou faire votre demande, communiquer avec nous à : **OMH des Plaines et Monts de Bellechasse**, 170 chemin Métivier, St-Damien, Qc. G0R 2Y0
 Tél : 418-789-2545, fax : 418-789-4947
direction@omhplainesetmonts.com

Cercle de Fermières

Lors de la réunion de Fermières le 10 mars prochain, nous aurons comme invitée, Mme Line Chamberland, qui viendra nous entretenir de la santé mentale, sujet d'actualité qui promet d'être intéressant. Alors, c'est un rendez-vous le mardi 10 mars prochain à 7:00 heures au Centre Communautaire. Bienvenue à toutes.

Club Fadoq Buckland

Nouveau mode de fonctionnement lors du renouvellement de votre carte Fadoq. Lorsque votre mois de renouvellement sera arrivé, vous recevrez une lettre de la Fadoq avec retour timbré vous demandant si vous voulez reprendre votre carte soit : \$25.00 pour 12 mois ou \$45.00 pour 24 mois. Vous n'aurez qu'à insérer votre chèque dans l'enveloppe ou payer par carte de crédit et vous recevrez votre carte directement de la Fadoq à votre adresse postale. Vous serez toujours membre du Club Fadoq Buckland.

Simone Laflamme présidente et registraire

Centre de Vie de Bellechasse, 55B, rue de la Fabrique, Ste-Claire

Activités à venir...

Voici les activités spéciales qui se dérouleront au Centre de Vie de Bellechasse pour les mois d'avril 2020. Veuillez noter que tous les mercredis à Sainte-Claire, il y a une séance de conditionnement physique adaptée (10h45) ainsi qu'un repas 3 services, au coût minime de 12\$ (11h45). Vous devez réserver votre repas avant le mercredi 8h15 a.m.

- Mercredi 1er avril: Conférence sur « Les aînés et la fiscalité », offerte par Revenu Québec à 13h15 au Centre de Vie (point de service de Sainte-Claire), GRATUIT POUR TOUS LES AÎNÉS !

- Mercredi 8 avril: Après-Midi Dansant « Fêtes de Pâques » avec nos musiciens ! GRATUIT POUR TOUS LES AÎNÉS DE BELLECHASSE (point de service de Sainte-Claire).

- Judi, 23 avril à Honfleur: Tournoi Péfanque-Atout. Inscription obligation auprès de Nathalie Bolduc (418-883-4058). Coût : \$16.00 comprenant le dîner.

- Vendredi 1^{er} mai: Magasinage Laurier Québec

*Départ du Centre de Vie de Sainte-Claire à 8h30 et arrêt au restaurant Le Normandin Saint-Anselme 9h00 et à l'Église de Saint-Henri (stationnement de l'ancienne pharmacie) à 9h15. Inscription obligation au (418) 883-4058. Coût : \$10.00/personne

Cécile Pelletier (Coordonnatrice)

Nathalie Bolduc (Animatrice)

Courriel : centreviebel@gmail.com

Courriel : centrevie@outlook.com

Bureau : 418-883-4058

Site internet : centreviebellechasse.jimdo.com

*** Prendre note que lorsque la Commission scolaire Côte-du-Sud est FERMÉE pour cause de mauvaise température, le Centre de Vie est également FERMÉ.

Le cancer de la prostate, une affaire d'homme, de couple et de famille. Chaque jour, 12 Québécois reçoivent un diagnostic de cancer de la prostate. Rencontre avec intervenants de PROCURE le 28 avril de 18h30 à 19h30 au 101, rue Principale, Sainte-Claire.

Vous aimez faire de la raquette? sorties gratuites à tous les mercredis dans différentes municipalités. Émilie Doyon, conseillère Viactive. Vous trouverez la programmation sur notre site Web à Buckland.qc.ca, sous l'icône "Activités intermunicipales"

Pour ceux et celles qui désirent acheter des laissez-passer pour le "Transport interurbain 279" peuvent se les procurer directement au bureau de la municipalité.

BINGO Chevaliers de Colomb de St-Lazare, 25 mars. Centre communautaire, 128 rue de la fabrique. 3,000.00 \$ en prix. Début du bingo 19h00 fin 21h45. Les portes ouvriront à 18h. Admission 18 ans. Pour info: Patrice Fournier. Tél: (418) 883-2128

Beurrerie Nadeau et avant...

C'est le 2 mai 1899 que 24 cultivateurs des rangs St-Roch, St-Joseph, St-Jean-Baptiste et St-Thomas formèrent une société pour fabriquer du beurre. Ce fut « La Société de fabrication de beurre de la paroisse Notre-Dame Auxiliatrice de Buckland ». Après demande faites par les sociétaires au bureau des greffes de Montmagny, l'acte de constitution signé par Joseph Boutin et Fortunat Leblond fut enregistré à St-Raphael, le 25 mai 1899.

Le 5 juin, les sociétaires se réunissent en la demeure de Joseph Boutin pour discuter et adopter les règlements de la nouvelle société, le tout en vertu de l'article #5478 des statuts refondus du Québec. Notons que seulement 2 sociétaires savent signer leurs noms, ils serviront de témoins aux autres qui apposent un X à la suite de leurs noms. La première décision fut de faire l'acquisition d'un terrain de Pierre Corriveau et de donner à contrat la construction de la beurrerie à Théophile Lemieux pour la somme de 380\$. Le 2 juillet, la société emprunte 1600\$ au taux de 5% pour faire l'acquisition de l'équipement de beurrerie nécessaire pour lancer les opérations.

En 1899, la société a généré 11.70\$ de profit, mais il faut surtout savoir que le beurre se vendait 17 cents la livre. Le 21 avril 1900, Joseph Boutin est engagé pour faire la vérification des comptes de la société pour le salaire

de 10\$ par année. L'année fut plutôt bonne puisqu'on y a produit 5320 livres de beurre.

Plusieurs beurriers ont œuvré pour la société

- 1- *Louis Verreault* fut en poste de 1899 à 1903 du 1^{er} mai au 1^{er} novembre pour 40\$ par mois.
- 2- *Achille Carrier* de Brompton reçu 450\$ pour la saison de 6 mois de 1904 à 1909.
- 3- *Philippe Prévost* a accepté 250\$ pour la saison de 6 mois de 1910 et 1911.
- 4- *Pierre Laflamme* a des gages mensuels de 60\$ pour les saisons de 1912 à 1917.
- 5- *Omer Nadeau* prend la relève de 1918 à 1931 pour un salaire de 75\$ par mois.



Omer, Rose-Anna et Gérard

Enfin, ce fut le 15 mai 1932 qu'Omer prit possession des actifs de la société. Son expérience a permis de mener à bien les destinées de son entreprise. Son épouse Rose-Anna Asselin sera pour lui d'un support indéfectible. Sa présence aux diverses étapes de la production a aidé à dégager les profits nécessaires pour faire vivre leur famille. En 1934, les Nadeau produiront 2434 livres de beurre.



© Laurent Nolet 03/2020



Photos de la collection Georgette Nadeau

Note : La beurrerie a cessé ses opération en 1965.

Extrait d'un texte fourni par monsieur Roger Nadeau concernant la Beurrerie familiale

COMMUNIQUÉ DE PRESSE – FESTIVAL BIÈRE BELLECHASSE

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le succès remporté par la première édition du Festival Bière Bellechasse en mars 2019 entraîne nécessairement une 2^e édition. C'est donc sans hésiter que Olivier Leclerc, directeur artistique de la Maison de la Culture de Bellechasse s'est mis à la tâche avec son comité organisateur, composé de Gabriel Paquet, de la Microbrasserie de Bellechasse, David Lessard, passionné de bières de microbrasseries, Mélissa Roy, agente de développement territorial en tourisme et en agroalimentaire et de Mathieu Lapointe du Marché Tradition de Saint-Damien-de-Buckland.

L'édition 2020, qui se déroulera le samedi 14 mars à compter de 16h, présentera quatre microbrasseries, un distributeur et une productrice d'alcool de petits fruits, le tout dans une ambiance rappelant les années folles et le contexte de la prohibition. Sur ce thème évocateur, des musiciens et des danseurs sauront égayer les participants avec un répertoire de circonstance. Quatuor de musiciens swing avec Tea for 20's, démonstration de danseurs professionnels et initiation à la danse Swing pour les spectateurs créerons une ambiance et une signature artistique unique.

Côté dégustation d'alcool, voici les entreprises qui seront présentes :

- Microbrasserie de Bellechasse de Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland
- Micro brasserie Ras l'Bock de St-Jean-Port-Joli
- Microbrasserie Côte-du-Sud de Montmagny
- Distributeur DRB (représentant 7 microbrasseries)
- Le Ricaneux, alcool de petits fruits de St-Charles

En plus des kiosques de dégustation, une aire de restauration permettra notamment aux participants de déguster des produits locaux grâce à la participation de l'Épicurieux, traiteur et épicerie fine de Ste-Claire. Hamburgers de porc effiloché et assiettes du terroir seront servis pour le souper à un montant d'environ 15\$.

Les billets pour l'entrée sur le site sont en prévente au coût de 10\$ ou 15\$ pour les festivaliers qui préfèrent acheter leur billet le jour même et le verre officiel du Festival Bière Bellechasse sera disponible sur place pour la modique somme de 5\$. Sur le site, les kiosques offriront différents formats de dégustations afin de permettre aux festivaliers de goûter à leur guise aux divers produits offerts. À noter que les personnes ayant déjà en leur possession un bock de l'événement bénéficieront à leur arrivée d'une participation gratuite au tirage de 2 paniers du terroir fournis par Tourisme Bellechasse.

La tenue de cette deuxième édition est présentée avec la participation de précieux partenaires tels que La Voix du Sud, le Marché Tradition de Saint-Damien, Tourisme Bellechasse, Le Pub de la contrée, Air Frais SVP, La Swing Ambassade, Tempo Swing et L'Épicurieux.

Contact :

Olivier Leclerc
Directeur artistique de la Maison de la culture
www.culturebellechasse.qc.ca
direction@culturebellechasse.qc.ca
418.789.2588

20

Jeu. 5 mars 13h30

Les Malchaussées

Nom d'une botte

Jeune public

Adm. générale : 10\$



Sam. 14 mars 16h

Festival Bière Bellechasse

Dégustations et musique festive

Culture et terroir **Salle académique**

Prévente : 10\$ | Jour même : 15\$

12 ans et moins: gratuit



Sam. 28 mars 20h

RDV Guitares Canada

Avec Shaun Ferguson, Max Marshall & Claude Lafamme

Salle de spectacle et académique

Folk, blues et musique du monde

Adulte: 22\$ | Étudiant: 16\$ | 12 ans et moins: gratuit

La Maison Culture de Bellechasse



Sam. 4 avril 20h

Alexandre Barrette

Semi-croquant | Humour

Adulte: 37\$ | Étudiant: 27\$



Sam. 18 avril 20h

Kain

Jusqu'au dernier rappel

Chanson francophone

Adulte: 39\$

Étudiant: 29\$



Sam. 25 avril 20h

Secondaire All-Star

En collaboration avec : Le Carrefour

Variétés, Releve

Adulte: 10\$ | Étudiant: 5\$

12 ans et moins: gratuit



Billetterie

Tél. : 418 789-2588

En ligne : www.culturebellechasse.qc.ca





Sur place : 75, St-Gérard, St-Damien-de-Buckland, QC G0R 2Y0



LES CHOUX GRAS
 COOPÉRATIVE
 DE SOLIDARITÉ

Centre d'innovation
 et de régénération
 en permaculture

FORMATIONS FÉVRIER À MAI 2020




<p>FÉVRIER</p>  <p>10 H À 12 H</p> <p>29</p>	<p>MARS</p>  <p>9 H À 16 H</p> <p>14</p>	<p>AVRIL</p>  <p>13 H À 15 H</p> <p>19</p>	<p>AVRIL</p>  <p>13 H À 17 H</p> <p>25</p>
--	--	---	---

L'ART DE DÉMARRER LES SEMIS
 Apprendre à démarrer des semis et à calculer le rendement au jardin grâce à la planification.
 Coût: 25\$ membre et 35\$ non-membre

UN JARDIN NOURRICIER À LA MAISON
 Apprendre le design d'une guilde et l'approche par l'agroforesterie pour augmenter le rendement sur petite surface.
 Coût: 75\$ membre et 90\$ non-membre

DESSIN BIOPHILIQUE
 Initiation au dessin grâce à l'observation. Les sujets abordés seront des fragments de plantes, fleurs, écorces etc. La perspective, les lignes et les contrastes seront abordés.
 Coût: 25\$ membre et 35\$ non-membre

UNE SERRE POUR L'AUTONOMIE ALIMENTAIRE
 Vous souhaitez allonger la saison de jardinage et rendre votre serre productive? Nous vous proposons d'explorer les divers types de serres adaptées à notre climat.
 Coût: 45\$ membre et 55\$ non-membre

<p>MAI</p>  <p>13 H À 15 H</p> <p>3</p>	<p>MAI</p>  <p>13 H À 17 H</p> <p>9</p>	<p>MAI</p>  <p>13 H À 17 H</p> <p>23</p>
--	--	--

DESSIN AU JARDIN
 Initiation au dessin en pleine nature. Les participants se familiariseront avec les techniques de relure et de croquis sur le vif. Des encres végétales seront utilisées.
 Coût: 25\$ membre et 35\$ non-membre

PRODUCTION DE CHAMPIGNONS
 Venez apprendre comment planter des champignons. Au cours de cet atelier, vous allez découvrir comment créer un milieu idéal pour la culture chez soi.
 Coût: 55\$ membre et 45\$ non-membre

LA TERRAFORMATION - LES BAISSIÈRES (SWALES) ET BUTTES
 Apprendre à mesurer, les courbes de niveaux, les design permaculturel et l'implantation de swales.
 Coût: 45\$ membre et 55\$ non-membre

INSCRIPTION
 FORMATION @ LESCHOUXGRAS.COM
 581 997-1824
 PROGRAMMATION COMPLÈTE
 WWW.LESCHOUXGRAS.COM

RABAI SÈVE SUR
Facebook

RABAIS LÈVE-TÔT
10 %

LIEU DES FORMATIONS À LA COOP : 26 RUE SAINT-LOUIS, SAINT-DAMIEN DE-BUCKLAND
 *DERRIÈRE LA MAISON MAIRE DES SOEURS NOTRE-DAME DU PERPETUEL SECOURS



Le **déneigement des toitures, des sorties de secours des bâtiments, des balcons, des remises, des garages,** etc.

Au cours de l'hiver, lorsque les périodes de redoux, de pluie et de neige s'entremêlent, ce mélange provoque une augmentation de la densité de la neige, qui devient ainsi encore plus lourde. Les propriétaires d'un bâtiment sont les premiers responsables de la sécurité du public qui fréquente leurs bâtiments, y travaille ou y accède.

Faites appel à un spécialiste

Lorsque le déneigement s'avère nécessaire, il est important de confier cette tâche à des entreprises disposant de méthodes et d'équipements appropriés afin de ne pas endommager la membrane d'étanchéité du toit. Si un citoyen souhaite déneiger sa toiture lui-même, il est recommandé de le faire à partir du sol, en utilisant un grattoir à toiture muni d'un manche télescopique pour empêcher tout risque de chute.

Soyez attentifs aux signes précurseurs

Dans la majorité des cas, des signes précurseurs d'un affaissement possible de la toiture se manifestent. Par exemple, des fissures peuvent apparaître sur les murs intérieurs ou des portes intérieures peuvent se coincer. Si de tels signes sont constatés, il faut déneiger la toiture, peu importe la quantité de neige présente.



DES NOUVELLES DE VOTRE ÉGLISE

Cette année, le Triduum Pascal sera célébré dans trois communautés de la Paroisse Sacré-Cœur-de-Jésus-en-Bellechasse, soient : Ste-Claire, St-Damien et Saint-Lazare.

La messe du dimanche de Pâques sera célébrée ici à Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland et ce pour les neuf (9) communautés de la Paroisse Sacré-Cœur-de-Jésus-en-Bellechasse.

Nous vous attendons nombreux !

Vos pasteurs : Thomas Malenfant, Laurent Audet, Alex Cordoni

Des nouvelles de votre CCOL

Nous sommes présentement en campagne de financement qu'est la Capitation annuelle. Nous tenons à remercier chaleureusement tous ceux et celles qui ont déjà répondu à l'appel. Pour les autres, ceci se veut un rappel amical, et pour tous ceux et celles qui n'auraient pas reçu leur communiqué concernant la Capitation, un membre du CCOL a rédigé ce petit texte qui invite notre église à nous glisser ce message :

Bonjour, C'est moi, ton église, qui vient vers toi pour te tendre la main. Depuis plus de 160 ans déjà, mon clocher surplombe fièrement la paroisse et j'entends bien rester parmi vous. J'ai donc besoin de toi pour pouvoir continuer d'accueillir dans ma maison les fidèles qui viennent pour écouter la Parole de Dieu, leur distribuer le Pain de Vie. Ma maison, pour continuer sa mission, a besoin de ton don, car elle doit être chauffée, éclairée et aussi pourvoir aux besoins de nos pasteurs. Il serait bien triste de ne plus avoir ce lieu pour célébrer : baptêmes, mariages, funérailles, et aussi, recevoir les nouveaux communicants et confirmants. La capitation est fixée à 80\$ par adulte, mais soyez assurés qu'il n'y a pas de petits dons et tout don selon la discrétion de chacun est grandement apprécié.

Un grand merci pour votre grande collaboration !

Votre CCOL (Comité Consultatif d'Organisation Locale)



Linda Labrie

Technicienne en Soins et Hygiène de Pieds
Soins des ongles, cors ,corne, durillon et
mycose

Service à Domicile

Tél . : 418 789 3379

Cell : 418 271 6979

Membre ANO (Reçu pour assurance et impôt)

Certificats- cadeaux disponibles

REMORQUAGE RECYCLAGE JOËL LAFLAMME







Remorquage - Service 24h
Transport général

Recyclage : Auto, camion, métaux de toute
sorte
Machinerie agricole
Machinerie lourde





Joël Laflamme
4265, rue Principale
Buckland Cté Bell. (Québec)
GOR 1G0

Tél. : 418-789-2019 (garage)
Cell. : 418-208-1119

Calendrier des activités et autres, mars 2020

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
1)	2) Réunion du conseil, 20h Centre vie, C.C. 13h-15h 	3) Biblio 18h30 à 20h	4)	5)	6)	7)
8) Changement d'heure	9) Centre vie, C.C. 13h-15h <u>Dernière journée patinoire</u> 	10) Biblio 18h30 à 20h Réunion C.C. Réunion Fermières	11)	12) Yoga C. Com. 18h45 - 20h15	13)	14)
15)	16) Centre vie, C.C. 13h-15h 	17) Biblio 18h30 à 20h	18)	19) Yoga C. Com. 18h45 - 20h15 <u>Début du printemps</u>	20)	21) Souper dansant Âge d'Or
22)	23) Centre vie, C.C. 13h-15h 	24) Biblio 18h30 à 20h	25)	26) Yoga C. Com. 18h45 - 20h15	27) Date de tombée journal "Le Vent du Sud"	28)
29)	30) 	31) Biblio 18h30 à 20h				

avril 2020

			1)	2) Yoga C. Com. 18h45 - 20h15	3)	4)
5)	6) Centre vie, C.C. 13h-15h Réunion du conseil, 20h 	7) Biblio 18h30 à 20h	8)	9) Yoga C. Com. 18h45 - 20h15	10) Bureau fermé, Vendredi saint	11)
12) Pâques	13) Centre vie, C.C. 13h-15h Bureau fermé, Lundi de Pâques 	14) Biblio 18h30 à 20h Réunion C.C. Réunion Fermières	15)	16) Yoga C. Com. 18h45 - 20h15	17)	18) Souper dansant Ouverture de l'écocentre 8h à 12h
19)	20) Centre vie, C.C. Dîner + jeux 	21) Biblio 18h30 à 20h	22) Écocentre 8h à 12h	23) Yoga C. Com. 18h45 - 20h15	24) Date de tombée journal "Le Vent du Sud"	25) Écocentre 8h à 12h
26)	27) Centre vie, C.C. 13h-15h 	28) Biblio 18h30 à 20h	29) Écocentre 8h à 12h	30)		

Les séances du Conseil

Les séances ordinaires du conseil municipal se tiennent le premier lundi de chaque mois à 20h à la salle du conseil, située au 4344, rue Principale.

Le public y est admis et dispose d'une période de questions. L'ordre du jour est disponible sur place. Bienvenue à tous et à toutes !

Membres du Conseil

Maire : M. Jean-Yves Turmel
Conseillers & : M. Michel Galarneau
Conseillères M. Miguël Fillion
M. Roland Turgeon
M. Pierre P. Gill
Mme Nancy Rouillard
Mme Sylvie Blouin

Bureau municipal

Heures d'ouverture du bureau municipal au public

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi :

de 9h à 11h et de 13h à 16h

Mardi, ouvert en après-midi de 13h à 16h

Jocelyne Nadeau, DG

Diane Laflamme, adj., adm.

Yan St-Hilaire, employé municipal

Bibliothèque municipale

Ouverte à tous les mardis
de 18h30 à 20h00

Préposée : Diane Laflamme

Numéros à retenir

Directrice Générale de la Municipalité	Jocelyne Nadeau	418-789-3119
Maire	Jean-Yves Turmel	418-789-3119
Locaux municipaux à louer	Diane Laflamme, adj., adm.	418-789-3119
Chalet des Sports		418-789-3419
Centre Communautaire		418-789-3128
Inspecteur en bâtiment	Francis Rioux	418-789-3119, 883-3347
Employé municipal	Yan St-Hilaire	cell : 581-986-3118
Chef pompier	Pierre Dubeau	cell : 581-986-1231
Corporation de Développement	Michel Galarneau	418-789-3119
Bibliothèque municipale	Diane Laflamme	418-789-3119
École du Bon Vent	Daniel Gaudreau, directeur	418-789-2091
Fabrique de Buckland	Suzanne Mercier, secrétaire	418-789-2002
OMH	Daniel Guillemette, directeur	418-789-2545
Club de l'Âge d'Or «Bon Accueil»	Simone Laflamme, présidente	418-789-3777
Le Cercle de Fermières	Juliette Laflamme, présidente	418-789-2781
Chevaliers de Colomb	Régent Mercier	418-789-3252
Croix Rouge (info)	Claude Gignac	418-789-2990
Agent de la S.Q. pour Buckland	Mattiew Algerson	418-887-4058
Députée de Bell. au Provincial	Stéphanie Lachance	418-642-1343
Député de Lévis-Bell. au Fédéral	Steven Blaney	418-830-0500

Politique de publication

Tous les articles doivent parvenir au bureau municipal avant la date de tombée, voir page couverture de chaque mois. La municipalité se réserve le droit de condenser les articles afin de faciliter l'insertion des articles dans le journal.

Pour les personnes intéressées, le «Vent du Sud» publiera vos petites annonces : offre d'achat, de vente, de service etc.... Les tarifs sont les suivants :

½ page : 15\$ ¼ page : 10\$ 1 page : 25\$
Carte d'affaires : 10\$
Moins de 25 mots : 2\$ Entre 25 mots et 60 mots : 4\$